

Voici un numéro de septembre plutôt copieux, budget oblige, qui propose de faire le point sur les finances de la commune, sans oublier pour autant les grands rendez-vous de la rentrée et les dates à retenir pour le mois qui vient. Bonne lecture à tous.

SOMMAIRE

L'aménagement du village	p.2
Le social	p.2
Réunions à venir	p.3
Infos en vrac	p.3
Infos en vrac – suite	p.4
Le budget 2002	p.5
Les budgets annexes	p.6

Le budget primitif de la commune voté le 28 mars dernier se caractérise principalement par une volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement communales qui laisse cependant la place aux projets, notamment ceux sur lesquels l'équipe s'était engagée pendant la campagne municipale. L'objectif de cette maîtrise des dépenses de fonctionnement étant de nous permettre de dégager suffisamment d'autofinancement pour les grands travaux à venir dans notre village (assainissement et raccordement au réseau Aquapôle, création de logements locatifs et de locaux commerciaux, aménagement du cœur de village, restructuration du groupe scolaire...). Dans cet objectif, plusieurs moyens ont été retenus : stabilisation des moyens en personnel de la commune accompagné d'un changement de méthode pour gérer le déneigement (convention de prestation de services avec des agriculteurs pour prendre en charge une partie du déneigement), recherche d'une meilleure rentabilité des "produits" de la commune (gîtes, camping) avec la mise sous comptabilité analytique des différents postes de dépenses et de recettes, et un travail sur l'accueil et la qualité du service offert (travaux au camping, arrêt de la location "festive et sonore" de la Jacobine et transformation progressive en lieu de stages, hors saison hivernale). Nous avons par ailleurs renoncé dans le cadre de la Communauté de Communes (Balcon Sud de Chartreuse) à la création d'un poste technique d'agent de maîtrise, toujours dans l'objectif de dégager des moyens financiers pour la commune.

Du côté des recettes, qui sont constituées pour près de la moitié (44%) par les impôts et taxes des particuliers, le conseil municipal a voté une augmentation de la quote-part communale de 2%, qui correspond à la moyenne nationale d'augmentation et se situe au niveau d'inflation pour 2001. Bref, un budget d'équilibre, très attentif aux dépenses mais qui ménage cependant une place de choix aux réalisations d'avenir.

On saluera aussi les réalisations de l'été, qui ont su combattre allègrement les effets d'un temps un peu (beaucoup ?) capricieux : l'ouverture de la nouvelle salle d'exposition culturelle du village, située dans la Cure et qui accueille actuellement les orchidées de Jacques Jourdan ; le parcours d'orientation, véritable jeu de piste dans et autour du village et de son patrimoine – premier du genre en Chartreuse. Ces deux projets ont bénéficié du concours financier de la commune mais aussi du département de l'Isère. Rappelons enfin la création locale d'une nouvelle entreprise privée qui a ouvert un très beau Parc Acrobatique Forestier et le partenariat entre l'entreprise Sport Aventure et la commune pour la mise en place d'un ensemble d'activités de loisirs (Acro jump, Troll et Kart sur herbe) qui permettent de faire fonctionner les remontées mécaniques durant l'été.

N'oublions pas, pour compléter ce panorama de l'été, de rappeler la réouverture depuis juillet du Village de vacances de la ville de Grenoble : 18 mois d'efforts et de volonté de l'équipe municipale pour garder au Sappey une soixantaine de lits touristiques, indispensables au maintien des commerces de service et de proximité.

Petit à petit, le village retrouve son dynamisme et confirme sa tradition de village ouvert et hospitalier. Il nous faut maintenant engager la seconde étape de cette transformation en réussissant à élaborer un cœur de village en accord avec vos aspirations.

La rentrée sera justement marquée par le lancement d'une série de groupes de travail pour associer les habitants aux grands choix qui nous attendent - c'est pourquoi nous vous invitons à faire le point sur la vie du village et ses projets **le 17 septembre** à l'occasion de notre **réunion publique** de rentrée.

Bonne rentrée à tous, en espérant vous retrouver nombreux à cette prochaine rencontre.

L'équipe municipale

L'aménagement du village

Un des thèmes sur lesquels nous avons travaillé avec les habitants pendant la campagne électorale était la question de l'identité du village.

Certains ont trouvé cette notion trop abstraite, trop éloignée de notre quotidien. Pourtant, avant de concevoir une place de village, des logements collectifs, une bibliothèque, un emplacement pour de nouveaux commerces, (etc...), il faut en revenir à cette question.

Les aménagements que nous ferons engageront durablement l'avenir du village ; ils doivent donc être le reflet de ce que nous souhaitons que le Sappey devienne.

Notre position de porte du Parc de Chartreuse n'est pas neutre, non plus évidemment que notre proximité avec l'agglomération grenobloise.

Pour nous aider à poser clairement les enjeux et à les traduire en "scénarios contrastés" d'aménagement, nous avons fait appel dès le début de notre mandat au CAUE de l'Isère (Conseil en Architecture, Urbanisme et Aménagement) ainsi qu'à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, à laquelle notre commune adhère par son appartenance au périmètre du Schéma Directeur.

Nous avons ainsi décidé de lancer un concours qui s'adresse à des équipes pluridisciplinaires composées d'architectes d'urbanistes et de paysagistes. La procédure retenue est celle des marchés d'études de définition. L'appel public à candidature a été émis début juillet pour le compte de la commune par la CCBCS (Communauté de Communes du Balcon Sud de Chartreuse), qui a la compétence "aménagement" pour l'ensemble de ses communes adhérentes. Début novembre 3 équipes seront finalement retenues et elles disposeront alors 3 mois pour présenter leurs scénarios d'aménagement du village.

L'originalité de cette procédure réside essentiellement dans la concertation avec les habitants, qui se fera au travers de la commission d'urbanisme et de réunions publiques. Le succès de cette expérience dépend donc de notre implication à tous, n'hésitez donc pas à nous contacter pour y être associés.

A noter que ce projet est financé pour 50 % par le Conseil Général de l'Isère, pour 25% par la Région Rhône Alpes via le Parc de Chartreuse et pour 25% par notre part du budget intercommunal.

Le social

Une enquête du CCAS

Au début de l'année 2002, le CCAS du Sappey en collaboration avec la communauté de Communes du Balcon Sud de Chartreuse, a lancé une enquête pour examiner les besoins en termes de services de proximité sur le village. La volonté des élus de la Communauté est de permettre, dans la mesure du possible, la création d'un ou plusieurs emplois pour répondre aux différents besoins qui se seront ainsi manifestés.

Sur le Sappey, vous avez été 35 à répondre à cette enquête, et nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous lui avez porté. Dans le tableau ci-dessous sont synthétisées les réponses chiffrées. Si vous souhaitez obtenir plus de détails, notamment connaître les commentaires relativement nombreux qui étoffaient les réponses, vous pouvez consulter les résultats complets de l'enquête en mairie du Sappey. Les membres de la commission sociale de la Communauté de Communes se réuniront en septembre pour étudier les suites à donner à cette enquête, notamment en termes d'offres de services

A la question "De quel(s) services de proximité auriez-vous besoin, maintenant ou dans un avenir proche ?", les 35 réponses du Sappey donnent les résultats suivants :

Une aide ménagère (12)

Du ménage, repassage (11)

Entretien, jardinage, bricolage (10)

Gymnastique douce en après-midi (8)

Garde d'enfants en soirée (7)

Atelier mémoire (6)

Garde d'enfants de moins de trois ans (5)

Accueil périscolaire (5)

Accompagnement pour les démarches administratives, courses... (3)

Soins de nursing (aide à la toilette...) (5)

Portage des repas (3)

Soutien scolaire (1)

Transport individualisé (covoiturage) (5)

Le logement des jeunes

Le CLLAJ (comité local pour le logement autonome des jeunes) est un réseau associatif destiné à faciliter la location de logements dans le secteur privé pour les jeunes. Il est chargé de mettre en place le dispositif "Prime Jeunes" du Conseil régional qui a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires qui souhaiteraient proposer une location à des jeunes. Pour plus d'informations, téléphoner au CLLAJ au 04 75 71 03 88 (Mlle Virginie Tardieu) ou voir le site www.cllaj-rhone-alpes.com.

La MIE

La Maison des Initiatives et de l'Emploi des cantons de Meylan et de St Ismier et l'association ADAMS cherchent des candidats pour les emplois suivants : employé(e) de maison, baby-sitter (périscolaire ou temps plein sur l'année scolaire), aide-jardinier, homme toute main. Ces emplois sont proposés à temps partiel et à plein temps.

Si vous êtes intéressés, contactez la MIE au 04 76 04 14 50.

La mission locale

La Mission Locale du Grésivaudan tient un fichier des offres d'emploi pouvant intéresser les jeunes disponible au service du Pôle Emploi, dans les locaux de Crolles (95, rue des Grives, derrière Mr Bricolage). Le Pôle Emploi propose une aide personnalisée aux jeunes ainsi que différents services : le Libre service (mise à disposition des offres d'emploi actualisées quotidiennement), la Perm'Emploi animée par une conseillère, la Saga Job (atelier d'accompagnement à la recherche d'emploi), ainsi que des animations spéciales pour une information collective avec l'intervention de professionnels. Pour plus de renseignements, s'adresser aux conseillères emploi (Sonia Fabre, Georges Mavraganis, Véronique Monpetit) au 04 76 08 08 70.

Réunions à venir

Forum des associations le 8 septembre

Le dimanche 8 septembre de 10 h à 12 h se tiendra le forum des associations, à la Jacobine. C'est l'occasion pour les nouveaux (et moins nouveaux) sappeyards de participer à une journée conviviale et de (re)découvrir les activités proposées sur le village tout au long de l'année (pour plus de détails, se reporter au poste-contact distribué le 27 août)

Associations et acteurs de la vie locale le 11 septembre

Comme l'an passé, et afin de préparer au mieux l'année scolaire 2002/2003, toutes les associations et les acteurs de la vie locale (Syndicat d'Initiative, enseignants...) sont conviés par la municipalité à une réunion le mercredi 11 septembre à 20h30 en mairie du Sappey : chacun y exposera ses projets d'activités pour l'année à venir et y donnera les principales dates de manifestations prévues. Cette réunion de concertation est indispensable à une bonne organisation du planning des activités et "festivités" de l'année et, de manière plus pratique, au planning de la disponibilité des bâtiments et des moyens techniques communaux.

Information-bilan le 17 septembre

Le maire et les membres du conseil municipal vous convient le mardi 17 septembre à 20h30 à la salle des fêtes à une réunion publique d'informations et de bilan des 18 premiers mois de mandat. Tous les dossiers et les projets sur lesquels l'équipe municipale travaille y seront abordés. Vous pourrez vous exprimer sur les thèmes que vous souhaitez aborder.

Compte rendu enquête "Contrat Temps Libre" le 13 septembre

Les résultats de l'enquête sur les loisirs des enfants et des jeunes réalisée pour le compte de la communauté de commune auprès des familles des cinq villages, seront rendus publics et commentés par le bureau d'étude chargé de l'enquête, en présence des élus et des responsables. Rendez-vous à 20 h 30 à la salle des fêtes de Sarcenas.

Infos en vrac

Etat civil

Naissances : Mathilde Pelen le 28 janvier, Victor Inderchit le 29 mars, Cyril Genoud le 2 avril, Paloma Gengoux le 1^{er} juin, Samuel et Quentin Parquet le 13 juin, Julia Chaigneau le 7 juillet, Clément Vialatte le 18 juillet, Léo Mosca le 20 juillet

Mariages : Corinne Deloffre et David Thiévent le 19 mai, Patrick Jay et Marie-Claire Seco le 8 juin, Noël Levet et Laurence Loiacono le 13 juillet, Frédéric Piolat et Elodie Brossard le 20 juillet, Alexandre Avenel et Karine Macé le 10 août

Décès : Michel Guiguet le 8 juin. Le conseil municipal présente ses condoléances à sa famille.

Solidarité et vie sociale

L'Association des Paralysés de France organise la 27^{ème} campagne textiles "La moisson du cœur" le samedi 19 octobre 2002. Des sacs seront disponibles en mairie du Sappey dès le 4 octobre afin que vous puissiez y glisser vos vêtements et textiles usagés. Les sacs seront à déposer devant l'école primaire avant midi.

Les membres du CCAS du Sappey ont décidé de participer à l'opération "brioches" organisée par l'association "Espoir Isère contre le cancer" les 12 et 13 octobre prochains : une grande vente de brioches aura lieu à cette occasion sur la place du Sappey au profit de cette association. Si vous souhaitez apporter votre aide à la vente des brioches, contactez Christel Thevenin en mairie du Sappey.

Permis de construire

Commune du Sappey, la Cure (aménagement d'une salle d'exposition), Christophe Jail, le Giroudon (construction d'une maison individuelle), Bernard Thonon, le Giroudon (ouverture façade nord), Pierre Garin, la Berna (modification d'un garage), Pierre Favre (restructuration d'une maison existante surélévation de l'existant), Luc Bonnaud, Pré Jarret (extension d'un chalet), Frédéric Grandvaux, la Croix du Rocher (construction d'une maison individuelle), Frédéric Vié, la Faurie (restructuration d'une maison existante), Dominique Escaron, le Bourg (création d'une véranda), M. Bouvaist-Trémel, les Sagnes (extension d'une maison), Nicolas Roussy, les Quartellés (transformation d'une grange en habitation), Etienne Benoît, les Jaillères (construction d'un garage extérieur), Sébastien Choudin, le Prat (construction local technique "Indian forest").

Autorisations de travaux

Cedric Maneval, les Pinéas (ouverture d'une fenêtre), Raymond Muet, les Pillonières (remplacement couverture, remplacement vasistas par velux), Dominique Escaron, le Bourg (remise en état toiture à l'identique), Marc Pelletier, les Sagnes (remplacement couverture toit, remise en état murs extérieurs), Dominique Quillard, le Mollard (réfection de la toiture en bac acier), Christophe Marin, la Faurie (bardage bois sur façade, escalier bois), Christian Nicod, les Pinéas (réfection toiture en ardoises à l'identique), Pascal Fancéa, les Charmettes (réfection toiture à l'identique), Jean Marc Jouffe, le Churut (remplacement fenêtre par porte fenêtre), Pascal Roux, le Gouillat, (pose velux, fermeture abri existant), Etienne Benoît, les Jaillères (construction d'un sas), Jean Louis Mugnier, les Jonquilles (réfection toiture en bac acier).

Infos en vrac - suite

Ramassage des encombrants

Le dernier a eu lieu le 27 août, le prochain passage est fixé au 5 novembre.

Ordures ménagères

Nous vous rappelons que les sacs à ordures ménagères doivent être placés dans des containers prévus à cet effet. La mairie du Sappey peut vous vendre un de ces containers, renseignez-vous au secrétariat aux heures d'ouverture au public.

Les sapeurs pompiers recrutent

Qui sont les Sapeurs pompiers volontaires ?

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires représentent 85% de l'effectif des Sapeurs-Pompiers. Ils doivent concilier les exigences de leur vie professionnelle avec leurs missions. En France 200 000 Sapeurs-Pompiers Volontaires se mobilisent au service de la communauté pour la sécurité de leurs concitoyens.

Dans chaque Département, ils dépendent du S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours), financé par les Collectivités Locales. Ils sont tenus de suivre des formations obligatoires. En service commandé (interventions, formation), ils perçoivent une indemnité horaire de l'ordre du SMIC. Aujourd'hui à l'échelon national comme dans notre village, on assiste à une crise des vocations, et si cette pénurie de volontaires se confirmait, c'est la sécurité des Communes en zone rurale qui est menacée.

Pourquoi ne pas rejoindre les Sapeurs Pompiers Volontaires présents dans votre commune ?

Conditions de recrutement des Sapeurs Pompiers Volontaires:

- être âgé de 18 ans au minimum
- être en bonne condition physique et reconnu apte à l'issue d'une visite médicale.

Les candidatures sont examinées par le Conseil d'Administration du Centre d'Intervention présent dans La Commune et validées par le S.D.I.S. Pour toute information contacter IMarius Barbassat, chef de centre, au 04 76 88 81 58

Cantine

Une nouvelle équipe de parents a pris en charge le bureau de l'association Sappey Service qui gère le service de restauration scolaire (Sophie Douillet, Muriel Marin et Dominique Escaron) : elle convie les adhérents (vous, parents qui inscrivez vos enfants à la cantine) à l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le lundi 7 octobre à 20h30 à la mairie du Sappey. C'est l'occasion pour vous de participer aux divers aspects de la gestion de la cantine.

Foot

Tournoi de foot au Sappey **le samedi 14 septembre à 15 heures** à l'occasion du Challenge Omnisport Intercommunal de la Communauté de communes Balcon Sud Chartreuse. Le terrain de foot rénové sera inauguré lors de cette manifestation..

Rappels

L'expo des orchidées est ouverte en septembre tous les week-ends de 14h à 18h, à la salle d'exposition de la Cure.

Le parcours d'orientation fonctionne été comme hiver, dans le village et ses environs. Il vous suffit d'acheter une carte d'orientation (3 euros) au SI ou dans les différents points de vente du village (y compris chez les logeurs) et de partir à l'aventure. La carte est bien sûr réutilisable autant de fois que vous souhaitez explorer le parcours, qui compte plus de cinquante balises dissimulées (mais pas trop...) dans les chemins, sur les différents édifices de la commune et dans les bois. Nous remercions d'ailleurs les propriétaires qui ont donné les autorisations nécessaires à la réalisation de ce parcours.

Quelques dates de manifestations à ne pas oublier :

- la Montée du Saint Eynard le 7 septembre
- le Forum des Associations le 8 septembre
- les Journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre, en association avec Corenc, avec visite du Fort du St Eynard et de l'église du Sappey rénovée
- le week-end "découverte des champignons" les 28 et 29 septembre, avec la société mycologique de Seyssinet-Pariset
- le salon du collectionneur le 6 octobre
- le 2^{ème} salon du Livre sur le Bois, les Paysages et la Forêt les 12 et 13 octobre

Balcon Sud

La communauté de communes du Balcon Sud recrute un nouveau secrétaire, pour remplacer Mr Ziercher, nommé à Fures. Pour plus d'informations, téléphoner au 04 38 86 41 57.

Commerce

A noter qu'un nouvel artisan vient dorénavant côtoyer tous les dimanches après-midi, au centre du village, l'étalage des produits de la ruche de Christophe Faucon : c'est Christian Gaude, qui propose ses fromages de chèvre, affinés dans sa ferme au col de Vence.

Permanences

Les permanences du Maire, Roger Caracache, et de ses adjoints, Michelle Daran (1^{ère} adjointe), Isabelle Barthe (urbanisme), Christel Thévenin (finances et services collectifs), ont lieu tous les jours, sur rendez-vous ; Marc Gaude (travaux) tient sa permanence le vendredi.

Heures d'ouverture de la mairie au public : tous les jours de 9 h 00 à 12 h 00, y compris le samedi matin

Le budget 2002

Le budget primitif du Sappey s'élève pour 2002 à 804 356 euros pour le fonctionnement et 283 775 euros pour l'investissement.

La section de fonctionnement (804 356 euros)

Les **recettes** de la section de fonctionnement sont constituées pour près de la moitié (317 504 euros) par les *impôts et les taxes* versés par les contribuables et pour près du tiers (236 123 euros) par les *dotations et les subventions* reçues de l'État et des autres collectivités territoriales (département, région). Le conseil municipal vote tous les ans les taux de la part communale des différents impôts locaux (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, Taxe Professionnelle, Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) : cette année, il a été décidé d'une hausse de 2% pour les trois premières et d'un "gel" de la foncière non bâtie qui reste identique à 2001. Cette décision a été prise pour rester en cohérence avec le POS, dont l'un des objectifs est la préservation des zones naturelles et agricoles du territoire communal. À noter aussi qu'au titre des recettes, la commune dégage des revenus non négligeables de la location (essentiellement les gîtes de la Jacobine et le camping) et de la vente de services (redevance ski de fond par exemple) ou de produits forestiers (recette prévisionnelle fixée à 146 000 euros pour l'ensemble).

Les grands postes de **dépenses** de la section de fonctionnement sont les *charges générales* de la commune (fournitures diverses, combustibles, électricité, assurance-ces...) avec 166 000 euros (23%), *les charges de personnel* (179 000 euros, 25 % du total) et les "*autres charges courantes*" (258 000 euros, soit 37 %). Dans ce dernier chapitre, on retrouve pour l'essentiel les contributions versées par la commune aux organismes intercommunaux (le SIVU pour le groupe scolaire Sappey-Sarcenas, le SIEST pour le secondaire, le Fort du St Eynard), les indemnités des élus, les subventions aux différents organismes publics (CCAS, aide sociale du département et subvention d'équilibre au budget de l'eau ou des remontées mécaniques) et privés (associations de services, associations sportives et culturelles du Sappey par exemple).

La section d'investissement (283 000 euros)

Plus de la moitié du budget prévisionnel des investissements pour 2002 est consacrée aux travaux d'entretien ou de rénovation des bâtiments publics sur le Sappey (l'école maternelle, la Cure), avec une part importante destinée aux études et instructions techniques (respectivement 86 000 et 70 000 euros ont été provisionnés). Mais sans doute une partie de ces travaux ne pourra être mise en œuvre qu'en 2003, ce qui amènera donc à reporter ces immobilisations sur l'année prochaine.

Dépenses d'investissement

Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Par ailleurs, il faut savoir qu'une part importante des investissements réalisés dans la commune est financée par notre budget intercommunal (Balcon Sud de Chartreuse), dans la mesure où un certain nombre de compétences lui sont affectées, comme les travaux et l'aménagement. Ainsi par exemple les travaux de sécurisation de la RD 512, la création de la chicane de ralentissement ou bien encore la deuxième tranche de la mise en conformité de la salle des fêtes, sont financés sur le budget intercommunal.

Les recettes d'investissement quant à elles, sont constituées en premier lieu par l'autofinancement de la commune (ce sont en quelque sorte les "économies de fonctionnement" qu'elle s'astreint à réaliser chaque année) et les subventions liées aux travaux entrepris (respectivement 82 000 et 78 000 euros) puis par les dotations diverses (essentiellement le remboursement de la TVA et de la taxe locale d'équipement), le reste étant couvert par le recours à l'emprunt, prévu pour 64 000 euros. A noter qu'il s'agit d'une *possibilité* d'emprunt que la commune a budgétisé et non pas de l'emprunt lui-même : ainsi par exemple, les travaux envisagés n'ayant pas encore été réalisés, ce poste est toujours disponible en totalité.

Inventaire à la Prévert des investissements réalisés sur le village (hors remontées mécaniques)

- des vitraux d'église (participation)
- un terrain de foot rénové
- un cheminement piéton de la mairie-école à l'Hostellerie
- un îlot central à l'entrée du village et le ralentissement de la traversée du bourg
- des nouveaux jeux à la maternelle
- une salle d'exposition dans les locaux de la Cure
- la mise en conformité de la salle des fêtes (2^{ème} phase, études en cours)
- la réfection de la halte garderie
- la rénovation de la montée d'escalier à la bibliothèque
- deux chaises d'arbitre
- une balançoire et des poteaux de basket à installer

Les budgets annexes

Budget des remontées mécaniques

Cette année a été une année médiocre pour l'activité neige, avec seulement une dizaine de journées d'ouverture pour les remontées mécaniques. C'est donc une saison bien plus faible en ce qui concerne les recettes que la saison 1999/2000 (dernière année de référence puisque la station n'a pas ouvert en 2000/2001, faute de neige). La section de fonctionnement du budget des remontées mécaniques devrait s'équilibrer pour 2002 à 102 231 euros, la commune contribuant à hauteur de 73 000 euros. Une subvention d'équilibre est demandée au Conseil Général, par l'intermédiaire du Parc de Chartreuse qui fédère l'ensemble des demandes sur le massif, au titre de la solidarité pour compenser l'absence relative de neige. La section d'investissement des RM s'élève à 83 315 euros, liée essentiellement aux travaux effectués en 2001 sur la gare de la Pale et aux travaux d'empierrement du ruisseau, de drainage et de reprofilage des pistes, travaux prévus en 2002 et subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 60 %.

Budget de l'eau et de l'assainissement

Cette année, des travaux financièrement très lourds ont été prévus dans la section investissement du budget de l'eau, à savoir la liaison Sappey-Corenc en vue du raccordement à Aquapole et la première phase de raccordement des particuliers. Le total de ces investissements s'élève à 829 145 euros, relevés topographiques et réalisation du schéma général d'assainissement compris. L'ensemble de ces dépenses étant subventionné par le Conseil Général et l'Agence de l'eau - à 80 % pour le raccordement au réseau de traitement et à 40 % pour le raccordement de collecte - nous aurons recours à l'emprunt pour la part restante. Il est cependant probable que les travaux ne commencent qu'en 2003, ce qui reportera le financement à l'année prochaine.

La section fonctionnement du "budget eau" s'élève à 46 227 euros, avec une subvention d'exploitation du budget communal prévue de 16 000 euros, les recettes estimées pour 2002 provenant de la vente de l'eau aux particuliers ne permettant pas d'équilibrer le budget (voir encart).

Tarifs de l'eau : qui paie quoi ?

La subvention versée par le "budget ville" au "budget eau" signifie que d'une certaine manière, le consommateur du Sappey ne paye pas l'eau à son juste prix et que sa consommation est "subventionnée" par l'ensemble des contribuables de la commune. C'est pourquoi, afin d'obtenir des recettes supplémentaires liées à la vente de l'eau auprès des consommateurs du village qui permettront l'auto-équilibre de ce budget, le conseil municipal a décidé (CM du 29 juin) d'une hausse du prix de l'eau. Ce réajustement est d'autant plus nécessaire que les investissements lourds (et obligatoires) liés à l'assainissement, en particulier le raccordement à Aquapole, même fortement subventionnés, vont entraîner dès 2004 pour la commune des charges financières importantes qu'il est nécessaire d'anticiper.

Le nouveau tarif voté en conseil municipal va impliquer par exemple pour une famille consommant environ 120 m³ par an, une hausse de +0,14 euros par m³ consommé (soit 0,95F TTC par m³) en 2002 et de +0,16 euros (1,08 F TTC) en 2003 (estimation réalisée en mars 2002).

Cette question de la gestion de l'eau et de l'assainissement étant centrale dans l'avenir du village, nous souhaitons organiser avec les habitants un *groupe de travail* composé d'élus, d'habitants et de techniciens, pour mettre à plat les différents aspects de ce dossier complexe tant sur le volet "tarification de l'eau" et connaissance du contrat d'affermage avec la SAUR, que sur celui du raccordement à Aquapole et du raccordement des particuliers

Petit lexique. Le *budget primitif* voté chaque année avant le 31 mars est un budget *prévisionnel* qui permet au conseil municipal d'inscrire les dépenses (et les recettes) envisagées dans la commune au cours de l'année. En fin d'année, le conseil vote un *budget supplémentaire* qui permet de modifier le budget initial prévu en fonction des recettes réellement perçues et des dépenses réellement engagées. Le budget communal se divise en deux sections : la section de *fonctionnement*, qui regroupe toutes les dépenses courantes de la commune et les recettes qui lui sont liées, et la section *d'investissement* qui regroupe les dépenses destinées à améliorer ou à accroître le patrimoine de la commune, ainsi que les recettes liées. Outre le budget communal principal il faut également voter en conseil deux budgets annexes : celui de l'eau et de l'assainissement et celui des remontées mécaniques

